

BREVES

AUX ARMES....

Si tu ne participes pas à la lutte, tu participes à la défaite.

(Bertolt Brecht)

Que ce soit au niveau communal comme au niveau national ceux qui nous gouvernent ne veulent pas augmenter les salaires. Agir est essentiel, la passivité n'est pas une solution envisageable dans notre collectivité, qui doit rester à l'écoute de ses agents.

La journée du 11 octobre 2011 (121 grévistes) a pointé les revendications des agents d'entretien, de restauration et Atsem. Celles-ci ont souhaité être entendus. Le DGS (Directeur général des Services MTEPAZ) a reçu une délégation abordant **le manque d'effectif et les problèmes d'hygiène et de sécurité.** Réponse du DGS « Pas d'embauche »

« **Agissez réagissez !** »

Le courage des femmes est à mesurer ; à croire que tout va bien dans d'autres secteurs. Certaines écoles ont déjà renvoyé leurs premières revendications spécifiques. La CGT construit les convergences. Pour de meilleures conditions de travail, une reconnaissance; un salaire décent (actuellement 1200 € moyen) **La CGT revendique 1700 €uros !**

L'AVANCEE

Le maire a souhaité rencontrer la CGT, en vue de renouer le dialogue social. Le syndicat CGT prend acte. Espérons que cette bonne volonté s'inscrira dans le temps.

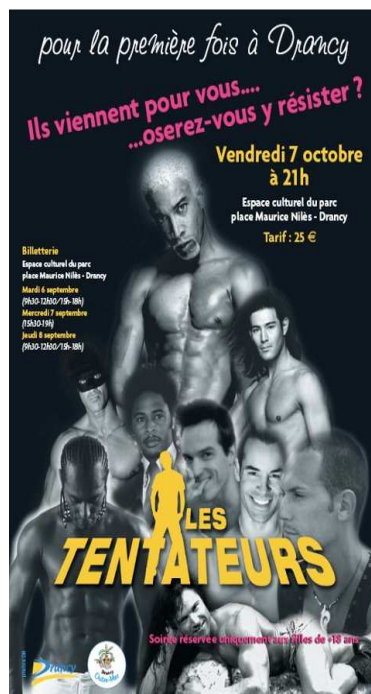
CONSEIL MUNICIPAL : PSR = IEMP OU IAT C'est Magique !

Ni vu ni connu, je t'embrouille, le conseil municipal du jeudi 20 octobre 2011 a voté une délibération concernant les Primes et la filière technique. Un adjoint technique Principal (Syndicaliste CGT) avait alerté le Maire qu'il percevait la Prime de Service et Rendement alors qu'elle n'était allouée qu'au niveau de Technicien. Point de réponse du Maire...

Mais une délibération du conseil qui transforme la PSR en IAT... est apparue magistralement. Une chose est certaine, **L'IEMP ne sera pas donné aux agents, ils devront la GAGNER.** (IAT = Indemnité Administrative et Technique)

CULTUREL.

Cela fait 3 Conseil d'administration (CA) qui se réunissent sans qu'aucune information ne vous soit relatée, ce que la CGT déplore. Nous vous apprenons donc que la CGT s'est vue "écarté" de la Vice présidence. Les postes ayant été majoritairement pris par la nouvelle direction. Elle a voulu imposer à la CGT, la trésorerie. Nous avons pris acte du vote des agents adhérents. Entre temps, la CGT a constaté qu'elle était bien présente et bien seule pour les ouvertures des permanences du CASC. Heureusement les 2 agents administratifs CASC ont su suppléer les élus manquants. Au deuxième CA, les élus CGT ont rappelé les statuts. Les élus ont demandé ce qui avait été signé par l'ensemble des présents au protocole pré - électorale : Le règlement intérieur et le travail sur les statuts. Mais l'important était les choix des paquets de bonbons et des chocolats proposés à la commission de Noël. Au bout d'une heure de palabres interminables, la CGT a renouvelé sa confiance aux travaux des élus des commissions et pointé d'autres thèmes plus importants à aborder, pour exemple les 4 entités budgétaires sur nos statuts pour le financement de notre association et les deux seules conventions signées par la Ville et l'OPH ! Qu'en est-il du CCAS et de l'Assainissement ?



A la troisième rencontre, la CGT a proposé que chaque groupe puisse s'exprimer sur les publications du CASC. Pour exemple notre désaccord sur la prise de Billets réduits pour les "Tentateurs" (nous sommes loin de l'activité sociale, culturelle ou même sportive). Cette décision a été prise par la Commission administrative majoritaire.

C'est alors que la direction du CASC a demandé de l'aide pour la réception des retraités ! On croyait morte la commission retraite ??? Une réelle vision des élus présents et absents dans l'activité du CASC est indispensable. C'est bien les méthodes de travail qui sont à revoir.... Dur dur...

CHERCHEZ L'ERREUR !?

Nous apprenons ce jour que la DRH nous quitte !!! La question qui reste en suspend est : Mais qui va piloter la Direction des ressources humaines ? D'habitude ce rôle de remplaçant de cadre est systématiquement confié à M TEPAZ. « Qui connaît la musique » Mais pourra-t-il gérer au mieux tous les dossiers DRH qui l'attendent : La mutuelle, les CTP, le CHS, les notes, la prime IAT supplémentaires, la discipline, les plans de carrières...

Nous pensons qu'il serait urgent que Mr TEPAZ ouvre une candidature statutaire afin de trouver un remplaçant à Mme ISSAKIDIS. Procédure logique de recrutement comme il conviendrait de faire avec nos nombreux agents en manque de collègues pour accomplir leurs missions.

SANTE MUTUELLES

C'est fait !!! Le décret de loi sur la participation de l'employeur a été voté le 10 novembre 2011. La revendication portée par la CGT consistant à la prise en compte financière de la mutuelle et prévoyance complémentaire de chaque agent est effective. Le Bureau CGT a voté pour une labellisation permettant d'ouvrir à une liste de mutuelles la part de cotisation de l'employeur. Le choix de la convention étant trop réducteur (1 seule mutuelle), la CGT a fixé à 100 % la demande de prise en charge par l'employeur. En effet, les chiffres des bilans sociaux sur la maladie à Drancy sont désastreux. Il faut faire évoluer la prévention. Le Maire s'était engagé à discuter dès le début de la promulgation des textes. Il reste un conseil municipal pour assoir la délibération sur la part patronale. Ne relâchons rien ! Ce n'est pas le moment !.



T'inquiète pas, cela va s'arranger !

EGALITE DE TRAITEMENT

L'état n'est pas à court d'idée pour les fonctionnaires. Après le gel des salaires, le gel des carrières, le gel des emplois, l'hiver arrivant, elle prône la sanction au malade qu'il soit imaginaire ou réel. Un jour de carence sera attribué aux fonctionnaires. Tu tomberas

malade, donc tu donneras une journée de salaire. Quelle logique ! Ou alors tu choisiras de contaminer ton service, ton école, les usagers ! Quelles économies ! Le cout de la mesure sera un plus de 30 millions d'euros pour la sécurité sociale mais elle sera de 200 millions pour le privé ! Comme le dit le Ministre « C'est de l'égalité » Enfin pas pour certains salariés, car dans les grandes entreprises des accords existent sur les jours de carences qui font que les travailleurs malades ne perdent rien.



ROBIN DES BOIS AU CTI

La CGT aime à soulever les problématiques, surtout quand cette action permet de répondre aux interrogations des agents. L'association Robin des bois est une association loi 1901 en charge de l'environnement et spécialisé sur les sites pollués.. Le Maire de Drancy ayant assuré que le site du Centre technique Intercommunal était sans aucun danger, nous avons transmis l'étude à cette association qui nous a répondu. Comme nous l'évaluons le danger immédiat n'est pas existant mais il reste des incertitudes dans le temps. C'est pour cela que le collectif CTI va se réunir pour établir un rapport pour le CHS et demander un CHS extraordinaire pour que les agents aient les moyens de connaître les avis des spécialistes.

BREVES

37 308 pages web CGT Drancy ont été visités en une année. Découvrez la radio CGT DRANCY sur le net. Visitez le Blog CGT DRANCY.

<http://cgtdrancy.hautetfort.com/>